



ISSN 1151-1737

LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTÉCHNIE

Patrimoines et savoirs en élevage

.....2014-1..... Janvier 2014

L'évolution du statut juridique des animaux : vraie question ou faux débat ?

Le 24 octobre dernier, la presse s'est largement fait écho de la signature par 24 intellectuels d'une pétition de la Fondation « 30 millions d'amis » en faveur d'une « *évolution du régime juridique de l'animal dans le code civil* ». Partant du double constat que « *les animaux sont encore définis dans le Code Civil comme des choses, sur lesquelles l'homme peut par conséquent exercer un droit absolu* », et que « *les humains partagent avec au moins tous les vertébrés certains attributs –[sensibilité] notamment- qui enracinent les droits les plus fondamentaux* », le texte de la pétition réclame l'aménagement d'une « *catégorie propre* » aux animaux, « *entre les personnes et les biens* », « *pour(...) que l'amélioration de leur condition puisse suivre son cours* ».

Il est vrai que le statut de « *bien meuble* » réservé aux animaux dans le Code Civil, qui date de 1804 et n'a été révisé sur ce point qu'en 1999, fait figure d'anachronisme et renvoie à la théorie de l'animal-machine. C'est en outre en contradiction avec le Code Rural (notamment son article L.214-1), le protocole annexe au Traité d'Amsterdam (1997) entré en vigueur en France en 1999 et l'article 13 du Traité de Lisbonne (2007), qui reconnaissent aux animaux la qualité d'êtres sensibles et affirment la nécessité de se préoccuper de leur bien-être.

Le changement revendiqué pose un problème de délimitation : quels animaux seraient concernés? Bien que faisant référence explicitement aux vertébrés, le texte de la pétition n'est pas clair à ce sujet. Interrogé sur une radio nationale, un des signataires a précisé qu'étaient visés « *les animaux capables de représentations mentales* ». Si c'est bien le cas, outre que l'établissement de la liste des espèces « capables » engendrera des controverses infinies, c'est établir une hiérarchie au sein du monde animal qui semble tout aussi surannée que ce à quoi les auteurs de la pétition entendent remédier.

Par ailleurs, il est faux de dire que l'état actuel du Code Civil donne à l'homme un « *pouvoir absolu* » et qu'un changement en la matière est nécessaire pour améliorer la condition des animaux. De nombreux textes réglementaires français et européens, notamment ceux évoqués ci-dessus, fixent les obligations légales des détenteurs d'animaux en matière de conditions d'élevage et de respect du bien-être. Ces textes sont évolutifs et prennent progressivement en compte les acquis de la recherche relatifs aux perceptions des animaux et à la nature de la liaison entre l'homme et l'animal.

Il est sans doute possible de créer dans le Code Civil une catégorie propre aux animaux, considérés comme des êtres vivants, appropriables mais bénéficiant d'une protection. De là à traduire ce changement par l'instauration de droits des animaux, explicitement évoqués dans la pétition, il y a un pas ! Nous considérons que, au risque de minimiser ceux de l'homme, les droits doivent être réservés, accompagnés de devoirs, à qui peut les revendiquer et les faire valoir. D'ailleurs, qui serait légitime pour représenter les animaux dans ce domaine? Plutôt que de vouloir établir des droits pour les animaux, ne conviendrait-il pas d'insister sur les obligations des humains envers eux, et de se donner les moyens de faire respecter et de faire évoluer les réglementations en la matière ? Il n'est pas certain qu'un changement dans le Code Civil suffise...

Etienne Verrier, 19 novembre 2013

Société d'Ethnozootéchnie

- Président : B. Denis, 5 avenue Foch, 54200 TOUL. Tél : 03 83 43 06 45

- Secrétaire-Trésorier : Mme M. Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89,
marianemonod@gmail.com

-Pour toute information à faire paraître dans la Lettre: J. Blanchon : jean.blanchon2@wanadoo.fr

Site de la Société d'Ethnozootéchnie : <http://www.ethnozootéchnie.org>-**Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs.**

COLLOQUES, RENCONTRES, RÉUNIONS....

Le calendrier des **Journées techniques de l'Institut Français du Cheval** et de l'Équitation peut être consulté sur le site www.ifce.fr

Anthropologie et sociologie des relations hommes-animaux :

1^{er}, 3^e et 5^e mercredis du mois de **11 h à 13 h** (salle 3, 105 bd Raspail, Paris 6^e) à partir du 20 novembre 2013.

Un séminaire de fin de programme concernant « **L'utilisation des parcours par les équidés en Languedoc-Roussillon** » se tiendra le **lundi 24 février 2014** à Montpellier Supagro. Renseignements : jouven@supagro.inra.fr

Les **28 février et 1^{er} mars 2014**, la Société Botanique de France et la Bibliothèque Inter Universitaire de Santé de l'Université Paris-Descartes organisent à Paris, un colloque pluridisciplinaire sur « **les domestications des végétaux** », avec des communications ouvertes à un large public. **L'inscription est gratuite mais obligatoire** sbf.domestication@gmail.com
Certes, il s'agit de végétaux, mais les animaux sont aussi concernés !

Conférence de la Société des Amis du Muséum NHN, le **samedi 29 mars** à 14 heures 30, à l'amphithéâtre d'entomologie, 43/45 rue de Buffon, Paris 13^{ème} sur « **Les politiques publiques sur le loup, l'ours et le lynx en relation avec l'élevage** » par Pascale EYMER, chargée de mission au Ministère de l'Agriculture.

La **journée de printemps de la S.E.Z.** se tiendra le **22 mai 2014** au Muséum National d'Histoire Naturelle. Elle est organisée par Colette MÉCHIN sur le thème « **De la plume et de ses emplois** ». Des précisions sur son déroulement seront apportées dans la Lettre de mars.

Les prochaines journées de l'Association Française pour la Production Fourragère (A.F.P.F.) se tiendront les **25 et 26 mars 2014** dans l'amphithéâtre de l'I.N.R.A. à Versailles avec pour thème : « **Concilier productivité et autonomie en valorisant la prairie** ». S'adresser à : afpf.versailles@gmail.com

La Maison du Berger (C. de Com. du Haut Champsaur) a inauguré sa nouvelle exposition au Musée Museum départemental des Hautes-Alpes à Gap. L'exposition est consacrée à **J.P. Deffontaines**, géoagronome mais aussi sculpteur (15 œuvres sont présentées au Musée Museum de Gap) jusqu'à **fin mai 2014**. Une journée d'études sera consacrée le **24 mai** à J.P. Deffontaines (Renseignements : Maison du Berger).

APPEL À MÉMOIRES DE FIN D'ÉTUDES

Prix Marie Claude Laforet 2014 de la Fondation A. et P. Sommer.

Pour promouvoir et encourager les activités de médiation animale, la Fondation A. et P. Sommer attribuera trois prix à des mémoires de fin d'études axés sur la médiation animale.

Date limite d'envoi des mémoires : octobre 2014.

Informations : Fondation A. et P. Sommer. Prix M Cl. Laforet 2014. 20 rue de la Boétie 75008 Paris
Consulter : fondation@apsommer.org

NOUVELLES BRÈVES

Création de l'Association AcoMoNT : Association Confluence Montagnes Nomadisme et Transhumances. Cette association nouvellement fondée a pour but de promouvoir, par tous les moyens légaux, les cultures des peuples des montagnes et des pratiques pastorales nomades et transhumantes, notamment celles d'Anatolie, du Caucase, des anciennes régions de la Mésopotamie et de la Perse, de l'Asie centrale sans que cela soit limitatif. Son premier projet est la création d'un centre d'interprétation des cultures pastorales anatoliennes en Turquie. Contact : www.acomont.org

Le recensement de 2010 a dénombré **7600 élevages de plus de 10 chèvres**, dont 2800 produisent un fromage fermier. 1700 élevages sont mal définis (débroussaillage, angoras, association avec un troupeau ovin...).

Huit races locales caprines sont reconnues par le Ministère de l'Agriculture. Ce sont, par ordre d'importance la race corse, la race du Rove, la chèvre pyrénéenne, la race poitevine, la race provençale, la chèvre des fossés, la race du Massif Central, et la chèvre lorraine.

Une entreprise israélienne spécialisée construit au **Vietnam 12 élevages laitiers de grande dimension pour un total de 23 000 vaches laitières**, lesquelles seront importées de Nouvelle-Zélande.

L'entreprise Nestlé a annoncé la création en Chine d'un centre de formation spécialisé pour la production laitière. Ce centre contrôlera plusieurs exploitations agricoles où les participants pourront s'initier à la pratique. Nestlé a déjà distribuée gratuitement plus de 1 000 machines à traire aux paysans. De son côté, l'entreprise néozélandaise Fonterra a déjà investi plusieurs « mégafermes » laitières en Chine.

Le **néo-zélandais Fonterra** ouvrira en 2014 un pôle comportant cinq fermes de 3000 vaches, avec les cinq fermes déjà existantes, le volume produit atteindra les 300 millions de litres de lait, l'objectif étant de 1 milliard de litres en 2020. (*JFA* 3506 du 04 octobre 2013).

Notre Sociétaire Mme AUBIN nous signale que dans la Sarthe, un petit groupe d'éleveurs est en train de reconstituer la race de la **Poule Le Mans** qui était productrice de la fameuse « poularde du Mans », bien connue avant la Seconde Guerre dans la gastronomie française alors que sa voisine la **poule de La Flèche** l'a été il y a une quinzaine d'années. Il s'agit de l'Association pour la Promotion et la Valorisation de la Poule Le Mans, Tél 02 43 34 56 19.

NOS SOCIÉTAIRES ONT PUBLIÉ

Contes à rebours de la vallée de Munster par, Pierre-Olivier FANICA Tome 1, Jérôme Do Bentzinger Editeur, 224 pages, 22 euros.

Après des publications sur l'art, le lait, notre collègue revient au pays natal, à ses racines familiales et se captive pour le passé et l'avenir de sa chère vallée de Munster.

Éric Baratay : *Bêtes des tranchées. Des vécus oubliés* par Éric Baratay. 11 millions d'équidés, 100 000 chiens, 200 000 pigeons : les animaux ont été enrôlés en masse dans la Grande Guerre, pour porter, tirer, guetter, secourir, informer... Les tranchées ont également abrité des milliers d'animaux domestiques ou de ferme, abandonnés par des civils en fuite, et d'animaux sauvages coincés au milieu du front, mais aussi des rats, des mouches, des poux, attirés par l'aubaine. Parfois pourchassés, plus souvent gardés et choyés, ils ont fréquemment aidé les soldats à survivre dans l'enfer, à s'accrocher à la vie, à occuper leur temps. Mais, alors que les combattants de tous bords ont beaucoup évoqué ces compagnons de guerre, nous les avons oubliés.

Ce livre invite à retrouver ces « soldats à quatre pattes » et tous ces animaux ayant vécu la guerre en empruntant leur point de vue, de manière à restituer leurs vécus, leurs actions, leurs émotions, leurs coopérations ou leurs résistances, leurs souffrances et leurs destins, afin aussi de mieux comprendre les attitudes et les sentiments des soldats. L'auteur nous convie à suivre l'itinéraire de ces bêtes des tranchées, de leur enrôlement à leur sortie de guerre, dans un panorama international des deux côtés du front Ouest. *Seuil, 2012. 256 pages - 22 €*

Éric Baratay, professeur d'histoire contemporaine à l'université Lyon 3, est spécialiste de l'histoire des animaux. Il a dernièrement publié *Le Point de vue animal, une autre version de l'histoire*, Il est par ailleurs à signaler la réédition par les Editions Odile Jacob de l'ouvrage du même auteur paru en 2003: « *Et l'homme créa l'animal, histoire d'une condition* », ouvrage qui était épuisé.

André Demontoy. *Dictionnaire des chiens illustres à l'usage des maîtres cultivés. Tome 2. Chiens de fiction et portés en fiction.* Editeur : Honoré Champion

Au dictionnaire des chiens illustres, réels, fait suite ici le dictionnaire des chiens façonnés par l'imagination des hommes dans le cadre des religions, de la littérature, de la bande dessinée ou du cinéma. Ainsi, du côté de la mythologie, souvenons-nous du féroce Cerbère, chien aux trois têtes, impitoyable gardien des Enfers pendant que les parsis de l'Inde, deux chiens gardent le pont Chinvat, passage obligé de l'âme vers le Paradis.

Saint Christophe figurait un géant à tête de chien dans la légende orientale et Saint Antoine appelait ses « frères », les animaux. Du côté de la littérature, avant de désigner nos fidèles compagnons, qui étaient Médor, Mirza ? Un preux chevalier et une grande amoureuse. De qui ? d'Azor. Qui ne connaît pas Croc Blanc et Buck, héros canins de Jack London ? Avec Jules Verne viennent Dingo, Satellite, Tiger Top, etc. Sans oublier pour Colette, Toby le chien, ou encore Aïcha

pour Céline. Qui sont Rab, Patrasche, Beautiful, Joe, Mou Mou, Mademoiselle Cocotte, Douchka, Boomerang ? La bande dessinée a de son côté immortalisé Milou, Pif, Kador, le chien des Bidochon ? Rantanplan aux côtés de Lucky Luke, Idéfix le chien d'Obélix. Et Snoopy. Impossible de les oublier, parmi tant d'autres ici présentés. Le plus célèbre chien de cinéma Rin Tin Tin a été trouvé en France, à Toul, pendant la première Guerre Mondiale. Sait-on qu'il sauve la compagnie Warner de la faillite, participa à un des tout premiers spots télévisés, et qu'il est enterré à Asnières ? Enfin, personne n'a oublié Uggie le désopilant Jack Russell partenaire de Jean Dujardin dans *The Artist*, en 2011. Ainsi, au-delà des 101 dalmatiens, ce sont mille et un chiens de fiction prêts à nous faire rêver dont on dévoile ici la grande et la petite histoire.

Un grand dictionnaire de référence s'imposait !

Dans « *Le courrier de l'Environnement* » n°63 d'août 2013 (publication de l'INRA), figure un article de Colette Méchin intitulé « Stratégies et rôle des agriculteurs en Alsace concernant le hamster commun (*Cricetus cricetus* L.) » p.27-37 qui montre le rôle déterminant des éleveurs alsaciens concernant l'obligation de tolérer / réinstaller un animal mal vu des agriculteurs en Alsace.

BIBLIOGRAPHIE ET AUTRES SOURCES DE DOCUMENTATION

Marc Vincent (INRA Avignon) et Michel Meuret (INRA Montpellier) rappellent l'existence d'une page web de l'INRA sur la thématique du loup :

<http://www6.paca.inra.fr/ecodeveloppement/Zootecnie/Dossier-Loup-et-pastoralisme>

Le n° hors-série « *Géo-Terroir* » d'Octobre-Novembre 2013 (prix 6,90 €) comporte un article (p.30 à 49) sur : « Le Noir de Bigorre. Un cochon sauvé de l'oubli ». Signalons que c'est notre Sociétaire Claude TEXIER qui l'a retrouvé et sauvé en 1981.

L'Institut de l'Élevage a publié le premier numéro du « *Petit journal des races locales à petits effectifs* », avec au sommaire : Les Deux premiers séminaires du projet VARAPE (valorisation des races à petits effectifs via les circuits courts), bilan des rencontres caprines d'Aix-en-P., actualités (amendement Simon, race bovine corse).

La vache et le lait, numéro spécial « *Productions animales*, » Philippe FAVERDIN, Christine LEROUX, René BAUMONT, coord., Juillet 2013, 168 pages, 30 euros.

Ce numéro spécial dresse un état des lieux des connaissances concernant la production laitière, ainsi que des nouveaux défis et des nouveaux outils qui s'offrent à la filière pour construire son avenir.

Rapport d'information du Sénat : *La filière viande en France et en Europe : élevage, abattage et distribution.*

Suite au scandale provoqué par la substitution de la viande de cheval à celle de bœuf, le Sénat a conduit une mission d'information qui a donné lieu à un rapport enregistré en juillet 2013.

L'investigation a portée sur 3 champs : la sécurité sanitaire, la situation économique de la filière et les réponses de la filière aux interrogations et aux attentes de la société. Elle aboutit à une trentaine de recommandations qui concernent à la fois l'élevage et la consommation. <http://www.senat.fr/rap/r12-784-1/r12-784-11.pdf>

NOUS AVONS REÇU

« *Le journal de Ferme* » de septembre 2013, dans lequel on trouve en particulier un article sur la brebis Bizet, un sur la vache Massadaise, qui vit en Catalogne, un sur « la renaissance et conservation du Vieux barbet », le Dindon Rouge des Ardennes, Le centième numéro de « *Pastum* », bulletin de l'Association Française de Pastoralisme, qui rappelle l'histoire de l'A.F.P. de sa création en 1985 à nos jours et de sa publication ainsi que des articles sur le Plan d'Occupation Pastorale, la place de l'agriculture dans les projets de territoire (Pyrénées), les estives du Massif Central source de flexibilité pour les éleveurs confrontés au climat, « *Le Souffle de la Neira* » n°52, décembre 2013, Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire, avec en particulier un article sur l'élevage médiéval et un autre sur l'élevage ovin au Moyen-Age. « *Prim'Info* » de novembre 2013.

ANNUAIRE DE LA S.E.Z. 2014

Cher(e) Sociétaire,

La Société d'Ethnozootechnie a prévu d'éditer un annuaire de ses membres en 2014. Le but de cet annuaire est de permettre à chaque sociétaire de trouver les coordonnées d'un autre sociétaire, mais aussi de faire savoir les compétences particulières qui sont les siennes et qu'il met à disposition des autres sociétaires.

A cette fin, je vous remercie de bien vouloir remplir la fiche ci-dessous. Bien entendu, vous n'êtes pas obligé(e) de répondre à toutes les questions mais il est bien sûr hautement souhaitable que vous nous retourniez ce document complété pour avoir à votre disposition un annuaire de qualité.

Très cordialement

Françoise PICARD, chargée de réalisation de l'annuaire 2014.

Fiche (au verso) pour l'annuaire 2014 de la Société d'Ethnozootechnie

(A retourner avant le 31 mars 2014 à :

Mme Mariane MONOD 4 rue Pierre Brossolette F.92 300 LEVALLOIS-PERRET)

J'accepte que les informations fournies ci-dessous figurent dans l'annuaire 2014 édité par la Société d'Ethnozootechnie (*à l'exception de l'information 5b*)

Le.....à.....Signature :

T.S.V.P.

FICHE ANNUAIRE

1 – NOM.....2- Prénom

3a – Adresse PERSONNELLE :

3b – Tél fixe :..... 3c- Tél. Mobile.....

3d – Courriel.....@.....

4a – Adresse PROFESSIONNELLE :

4b – Tél.....4c- Courriel.....@.....

5a – RETRAITÉ (entourer la bonne mention) OUI - NON

5b –Année de naissance (N.B. : cette information ne figurera pas dans l'annuaire) :

6- Métier exercé (actuel ou dernier) :

7 – Dans ce métier, titre et/ou grade et /ou fonction (2 maximum) :

Quels sont les domaines de compétence que vous vous reconnaissez, que ce soit comme professionnel ou amateur :

8a –Disciplines :

8b – Espèces animales :

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas de remplir votre bulletin d'adhésion 2014 au dos de ce document.

COTISATION 2014

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation pour 2014, merci de bien vouloir le faire au plus tôt en adressant un chèque* de 35euros à l'ordre de la Société d'Ethnozootechnie (voir papillon ci-dessous).

Payez la cotisation à réception de cette Lettre, vous éviterez ainsi l'envoi d'un courrier de rappel qui coûte cher à la S.E.Z. D'avance, merci.

T.S.V.P.

Je souscris mon adhésion pour l'année civile 2014, et je joins le montant correspondant (35 €)

NOM, Prénom ou Organisme.....

Adresse :.....
.....
.....

Désire recevoir la Lettre par courriel :
.....@.....

Pour les organismes qui ne paient que sur facture ou qui désirent recevoir un reçu :

- désire recevoir une facture préalable au paiement
- désire recevoir un reçu
 - désire recevoir une facture acquittée

**Le chèque et le papillon sont à retourner à Mme Mariane Monod
4 rue Pierre Brossolette –F 92300 Levallois-Perret**

*Ou paiement par virement au **Crédit Agricole Centre-France** au compte de la Société d'Ethnozootechnie :

**RIB : 16806 05000 03724735001 14
IBAN : FR76 1680 6050 0003 7247 3500 114
BIC : AGRIFRPP868**

T.S.V.P.